

CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

Procès Verbal de la Séance du 10 octobre 2008

Séance ouverte à 20 h 30

Public : 2 personnes

Présents : M. CLEMENT, M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT, Mme THEVENIN-PLOUX,, Mme TOLLEMER

Absents avec procuration : Mme BORDIER (procuration à Mme THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE (procuration à Mme MURAT, M. RAUCH (procuration à M. LANOUX)

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : Mme THEVENIN-PLOUX

I – Approbation du compte-rendu du 5 septembre 2008 :

Le compte-rendu est approuvé sans observations particulières.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

II – TRILOGIE – Nouveau contrat pour la G.T.B. :

Le contrat de prestations de services relatif à la Gestion Technique des Bâtiments (G.T.B.) pour la salle polyvalente et la mairie, arrivant à échéance, le maire propose au conseil municipal d'accepter le renouvellement de celui-ci avec la société TRILOGIE, à compter du 1^{er} janvier 2009, pour un montant annuel de 1 982,00 € HT, soit 2 370,47 € TTC.

Toutefois, la durée de ce nouveau contrat étant d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour une période contractuelle de 5 ans maximum, le conseil municipal suggère de faire appel à la concurrence, avant la fin de l'année 2009.

Vote : POUR : 11 ABSTENTIONS : 4

III – Syndicat de Musique de Saint-Dyé-sur-Loire, Montlivault et Muides-sur-Loire – Participations financières :

Le maire rappelle au conseil municipal les problèmes du Syndicat de Musique, déjà évoqués lors de la séance du 5 septembre dernier. Plusieurs paramètres semblent en cause, notamment la participation financière des familles trop élevée, la baisse des effectifs constatée depuis plusieurs années et l'absence de classe d'orchestre.

Sur proposition du maire, le conseil municipal accepte la participation financière de 1 318 € pour les 4 enfants de Muides inscrits au Syndicat de Musique et la création d'une classe d'orchestre dont la participation financière, définie en fonction du nombre de séances effectuées, sera égale pour les 3 communes.

Vote : POUR : 14 ABSTENTION : 1

IV – Budget Primitif 2008 de la Commune – Décision Modificative n° 2 :

Suite à la requête formulée par le Centre de Secours de Muides-sur-Loire, relative à la subvention complémentaire de 850 € qui leur était accordée les années précédentes par la commune, pour des dépenses non prises en charge par le S.D.I.S. de Loir-et-Cher (tenues de sortie, assurances des actifs et des anciens, clique des manifestations) et aux modifications de participations financières en

faveur du Syndicat de Musique, un crédit de 850 € est inscrit pour l'Amicale des Pompiers et un supplément de 134 € est ajouté pour le Syndicat de Musique. 984 € sont retirés en dépenses de fonctionnement, sur l'article « Voies et réseaux » afin de respecter l'équilibre budgétaire.

Vote : POUR : 14 ABSTENTION : 1

V – Commission Locales d'Information (C.L.I.) auprès des installations nucléaires de base (I.N.B.) :

Par courrier en date du 7 octobre 2008, le Conseil Général de Loir-et-Cher a demandé à la commune de désigner un titulaire et un suppléant pour la C.L.I. des I.N.B. parmi les représentants élus du conseil municipal. Monsieur FOUCQUETEAU est proposé comme titulaire et Monsieur CLEMENT comme suppléant, au sein de cette commission.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

VI – Informations diverses :

1°) P.L.U. – Le point :

Une réunion de concertation a eu lieu le jeudi 2 octobre courant avec diverses Personnes Publiques Associées (P.P.A.) à l'élaboration du P.L.U. de Muides, afin de leur faire part des quelques modifications que la nouvelle équipe municipale souhaite y apporter, suite à l'enquête publique, notamment pour le secteur du Clos de la Grande Maison, une des deux fenêtres devant le château de Colliers, le secteur des Boulats et l'extension de l'urbanisation après l'école, en bordure de la RD 951.

Il semblerait que ces propositions de modifications ne remettent pas en cause l'économie générale du P.L.U., ni les observations précédentes formulées par les P.P.A., ni celles formulées par les administrés, lors de l'enquête publique et que par conséquent, le P.L.U. puisse être voté par le conseil municipal d'ici la fin de l'année.

2°) Commissions diverses – Le point :

La Commission Sécurité – Aménagement se réunira le vendredi 24 octobre 2008 à 19 h 30. Il est rappelé que le passage piéton devant le restaurant de la Chanterelle n'a pas été repeint depuis les travaux de l'avenue du Pont et de l'avenue de la Loire.

La Commission Travaux se réunira le lundi 13 octobre prochain à 19 h 30. Un état des lieux du camping a été fait après sa fermeture, le lundi 15 septembre. Le rebouchage des murs de la salle polyvalente est prévu.

Commission Sociale : la brocante du CCAS s'est très bien déroulée encore cette année, avec un peu moins d'exposants que l'année dernière, mais un peu plus de recettes.

Le lien bibliothèque/école se précise, avec l'arrivée de deux nouvelles bénévoles, les modalités de mise en œuvre restant à définir.

3°) Ecole – Accueil des élèves pendant les grèves :

Depuis le 1^{er} septembre 2008, la loi prévoit qu'en cas de grève suivie par les enseignants, égale ou supérieure à 25 % des effectifs, la commune est chargée de l'organisation d'un service d'accueil des élèves à l'école. Elle n'a pas eu à le faire lors du mouvement de grève du 7 octobre courant, l'Inspecteur de l'Education Nationale lui ayant signalé, 48 heures avant, que le taux de grévistes à l'école de Muides était inférieur à 25 %.

La prochaine Commission Ecole devra réfléchir sur les modes d'intervention de la commune à l'école, le cas échéant.

4°) Festivités de Noël – Le point :

De nouvelles informations sont apportées sur l'organisation des festivités de Noël. Il est rappelé que la sono du goûter de Noël devra être louée auprès de la société Apocalypse à Blois.

5°) Inauguration de la plaque commémorative Québec au château de Colliers :

L'inauguration d'une plaque commémorative célébrant le 400^{ème} anniversaire de la fondation de Québec aura lieu au château de Colliers (ancienne demeure du Marquis de Vaudreuil, dernier Gouverneur français au Canada) lundi 20 octobre 2008 à 11 heures. Les invitations sont expédiées par la mairie.

Ont été abordés également les points suivants :

- Soirée prévue avec les membres du conseil municipal et les agents communaux le jeudi 18 décembre prochain à 18 heures 30 à la mairie
- Compte-rendu de la journée d'exercice nucléaire du 7 octobre courant
- Axe routier de l'autoroute jusqu'à l'entrée de Chambord : pourrait devenir d'intérêt communautaire et bénéficier d'une prise en charge de l'entretien des abords par le Conseil Général de Loir-et-Cher
- Défilé du 11 Novembre : rendez-vous devant la mairie à 11 h 30

Le prochain conseil municipal est proposé à la date du jeudi 13 novembre 2008 à 20 h 30.

Séance levée à 23 h 40

Muides-sur-Loire le 25 avril 2009

Le Secrétaire de Séance,

Géraldine THEVENIN-PLOUX

Le Maire,

Bernard CLEMENT